

Bulletin

Avril 2010

Canton de Larder Lake

Les paiements par carte de crédit des taxes foncières et autres services municipaux

Avis: À tous les résidents du Canton de Larder Lake

Veillez prendre note que dû aux frais de services croissants associés au traitement des paiements par carte de crédit, le conseil municipal du Canton de Larder Lake a convenu lors de leur réunion du 9 mars 2010, que ce genre de paiements ne seront plus acceptés à partir du 30 avril 2010.

Les résidents peuvent continuer à faire leurs paiements avec les services bancaires Interac, services bancaires par Internet, par chèque ou argent comptant.

***** Semaine du nettoyage de printemps 2010 - Du 24 avril au 2 mai *****

Veillez prendre note que la semaine du nettoyage de printemps aura lieu du 24 avril au 2 mai 2010

- Les broussailles et les branches devraient être coupées à 36 pouces de long et attachées en fagots.
- Les produits de métal et de bois doivent être mis dans différents tas pour que l'on puisse les séparer en conséquence pour le site d'enfouissement.
- Les feuilles et les résidus de jardinage doivent être déposés dans des contenants ou sacs à poubelle ne pesant pas plus que 35 livres.
- **AUCUN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** ne seront ramassés, ceci inclus panneaux, matériaux de couverture, feuilles de gypse etc....

Horaire du site d'enfouissement pour la semaine du nettoyage:

| | |
|-------------------|-------------|
| Samedi 24 avril | 9 h à 16 h |
| Dimanche 25 avril | 12 h à 20 h |
| Lundi 26 avril | 12 h à 20 h |
| Mardi 27 avril | 12 h à 20 h |
| Mercredi 28 avril | 12 h à 20 h |
| Jeudi 29 avril | 10 h à 16 h |
| Vendredi 30 avril | 12 h à 20 h |
| Samedi 1 mai | 9 h à 16 h |
| Dimanche 2 mai | 12 h à 20 h |

Pour tous les résidents de Larder Lake, **excepté les entrepreneurs**, les frais de déversement seront supprimés pour tous les matériaux emmenés au dépotoir durant la semaine du nettoyage du 24 avril au 2 mai 2010. Durant cette période, les frais de déversement seront perçus de tous les entrepreneurs pour l'élimination des matériaux de construction au dépotoir.

Les appareils électroménagers comme les poêles, les laveuses et sècheuses seront **seulement** ramassés le vendredi 30 avril 2010. Veuillez attendre la veille du jour prévu pour les placer en bordure de la route.

Veillez noter que le site d'enfouissement **n'acceptera pas** les réfrigérateurs et congélateurs à moins qu'ils soient vides et étiquetés. Le surveillant du site d'enfouissement vérifiera chaque appareil. Tout article non étiqueté sera refusé. Pour plus d'information pour faire étiqueter un appareil, appeler K.L. Auto & Recycling au 568-8383.

***** Avis important concernant les appels téléphoniques d'urgence *****

Quelquefois dans le passé le service cellulaire dans le canton de Larder Lake fut interrompu à cause du vent, de fortes pluies ou des problèmes d'équipements des tours de téléphonie cellulaire. Durant ces événements, les résidents qui doivent faire un appel d'urgence ne peuvent pas utiliser le service d'urgence 911. Si, à un moment quelconque, vous essayer d'appeler le "911" pour signaler une urgence et le service 911 n'est pas disponible, vous devrez composer les numéros suivants à partir d'une ligne terrestre.

Service des incendies..... 643-2277
Ambulance..... 1-705-567-4357
Police Provinciale de l'Ontario..... 1-888-310-1122

******* Nettoyage du réseau d'aqueduc *******

Le Service des travaux publics de Larder Lake désire informer le grand public du prochain nettoyage du réseau d'aqueduc. Les opérations débuteront le lundi 3 mai 2010 et se poursuivront jusqu'au vendredi 7 mai 2010 **entre 8 h et 15 h 30**.

Au cours de cette période vous pouvez expérimenter une diminution de pression d'eau et de décoloration. Si votre eau est décolorée, laissez-la couler jusqu'à ce qu'elle soit claire.

Le Service des travaux publics de Larder Lake s'excuse de cet inconvénient et vous remercie de votre compréhension durant ces travaux.

******* Horaire d'été du site d'enfouissement *******

Commençant le 1 mai 2010 au 30 septembre 2010

| | |
|----------------|--------------------|
| Lundi: | 18 h à 20 h |
| Jeudi: | 11 h à 20 h |
| Samedi: | 9 h à 16 h |

******* Les ours seront de retour*******

La belle température est finalement arrivée et elle emmènera avec elle les ours. Afin de garder notre communauté en sécurité nous devons prendre un rôle actif et être participant. Voici quelques conseils utiles qui peuvent aider à garder les ours en dehors de notre communauté.

Conformément au règlement 1234-08 **tous les résidents** sont tenus de:

- Sortir les poubelles seulement le matin du ramassage des ordures.
- Se servir de poubelles résistant aux ours avec des couvercles étanches.
- Entreposer vos déchets dans une remise ou le garage pour minimiser les odeurs.
- Nettoyer à fond les grilles du barbecue après chaque utilisation.

Vous pouvez voir le règlement 1234-08 sur notre site www.larderlake.net

******* Équipe d'urgence des premiers secours de Larder Lake *******

L'équipe d'urgence des premiers secours de Larder Lake est un petit groupe de bénévoles formé pour fournir les soins de base du maintien des fonctions vitales aux résidents de Larder Lake. L'équipe est mise en action en appelant le 911 pour une ambulance et elle est envoyée de la même façon que le service d'ambulance. Parfois l'équipe de premiers secours ne peut pas répondre à l'appel en raison de l'indisponibilité de ses quelques membres. Nous avons besoin de membres qui désirent répondre aux urgences médicales de notre municipalité.

Les personnes intéressées doivent avoir au moins 18 ans, être titulaire d'un permis de conduire valide, avoir les premiers soins et RCR valide et être prêt à prendre le cours de premiers secours d'urgence (40 h). Pour faire part de votre intérêt ou pour de plus amples information sur l'équipe, contacter Alain Comtois, coordinateur des premiers soins au 643-2547.

******* Permis de feu et fosses pour le feu *******

Les représentants des services d'incendies prévoient un risque d'incendie élevé pour la saison d'été de 2010, avec l'absence de précipitations reçues au cours de l'hiver et des dernières semaines. Par conséquent, on rappelle à tous les résidents que le règlement # 1211-08 **exige tous les résidents désirant brûler des débris doivent obtenir un permis de feu du Service des incendies de Larder Lake**. Les résidents ne doivent pas oublier que si le ministère des Richesses naturelles impose une interdiction sur les feux à l'extérieur, tous les permis sont annulés.

Tous les résidents qui désirent faire un feu de camp dans leur cour doivent se servir d'une fosse pour le feu ou un foyer approuvés qui devraient être inspectés par le Service des incendies de Larder Lake. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Renald Jacques, chef des pompiers de Larder Lake au 643-2644.

******* Le contrôle des chiens *******

Les résidents devraient être conscient que le canton de Larder Lake est en voie d'établir un accord avec le canton de McGarry pour l'utilisation de leur fourrière quand un chien errant doit être ramassé.

Les résidents sont conseillés d'acheter une licence de chien afin qu'ils puissent être contactés par Bruce Green, agent de contrôle des animaux, si leur chien est en liberté ou attrapé et conduit à la fourrière de McGarry. Si le chien n'a pas de médaille, il sera conduit directement à la fourrière de McGarry et le propriétaire sera responsable de tous les frais associés.

Les résidents devraient être conscients que si un chien s'échappe de sa laisse par accident il sera retourné au propriétaire à la première occasion par l'agent du contrôle des animaux de Larder Lake. Si un chien s'échappe de sa laisse continuellement, le propriétaire devra payer une amende de 50 \$ pour la deuxième fois qu'il est attrapé et retourné au propriétaire, mais pour toutes les autres occurrences le chien sera conduit à la fourrière de McGarry et le propriétaire sera responsable de tous les frais associés.

Si vous avez des questions ou désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal.

******* Club de ski de Larder Lake *******

Souper au rôti de boeuf

Le Club de ski de Larder Lake tiendra le 4 juin 2010 un souper au Centre récréatif de Larder Lake. Nous servirons du rôti de bœuf avec tous les accompagnements. Le souper sera servi de 17 h à 19 h avec des billets (disponibles bientôt) vendus à l'avance au coût de 12 \$ pour les adultes et 8 \$ pour les enfants de moins de 10 ans. Venez avec votre famille et vos amis pour un agréable souper tout en supportant le Club de ski de Larder Lake.

Échange de skis et planches à neige

Nous aurons un échange de skis et planches à neige avant la prochaine saison. Si vous avez des vieux skis, bottes, bâtons, planche à neige, etc. que vous souhaitez vendre en dépôt-vente ou faire un don, veuillez contacter Nadine au 643-2476. Ceci est un bon moyen de donner une chance à quelques enfants d'utiliser les skis ou la planche à neige, et vous avez l'occasion de les sortir de votre garage. On a besoin de toutes les grandeurs. La date de l'échange sera annoncée à une date ultérieure.

***** Semaine nationale des dons d'organes et de tissus – 18 au 25 avril 2010 *****

En Ontario, il y a au moins 1 600 personnes en attente d'une transplantation d'organes et de tissus. Malheureusement, avec seulement 17 % des ontariens avec des cartes de santé enregistrés comme donneurs, plusieurs ne recevront pas leurs transplantations à temps. La bonne nouvelle, c'est qu'avec chaque ontarien qui inscrit son consentement au don d'organe et tissus, vous augmentez les chances de sauver une vie. Votre aide est nécessaire pour faire une différence.

******* Équipement informatique usagé *******

Le canton de Larder Lake a trois systèmes informatiques à vendre (1- Windows 98, 1 Windows 95, 1- Windows NT). Tous les systèmes sont opérationnels et comprend le moniteur, le clavier et la souris. Toutes les offres seront considérées. Pour plus d'information les personnes intéressées peuvent contacter le bureau municipal.

******* Bibliothèque publique de Larder Lake *******



La bibliothèque tiendra un atelier d'artisanat pour enfants pour la Fête des Mères le jeudi 6 mai 2010 à 18 h 30 pile. Les enfants âgés de 7 ans et moins devront être accompagnés d'un adulte ou d'un (e) aidant (e) de 12 ans et plus.

***** Société historique de Larder Lake *****

La prochaine réunion de la Société historique de Larder Lake aura lieu le jeudi 22 avril 2010 à 18 h 30 à la bibliothèque publique.

***** Pré-inscription au camp de jour pour enfants *****



Le Canton de Larder Lake tiendra une pré-inscription au camp de jour pour enfants qui aura lieu à l'été 2010. Les personnes intéressées d'envoyer leurs enfants au camp peuvent communiquer avec le bureau municipal au 643-2158 en fournissant le nom et l'âge des enfants qui veulent y participer.

***** Recrutement de bénévoles *****



RAPPEL

FETE DU CANADA

Le canton de Larder Lake est à la recherche de personnes ou groupe pour organiser et diriger les festivités de la Fête du Canada de cette année, si le canton ne peut pas trouver des bénévoles, les festivités seront annulées cette année à Larder Lake. Le futur des événements organisés pour les enfants de la région dépend des bénévoles qui donnent de leur temps pour aider avec ces activités. Alors si c'est important pour vous qu'il y ait des activités pour les enfants la journée de la Fête du Canada svp soumettez votre nom. Les personnes intéressées peuvent contacter Anne Kmyta, commis-trésorière au 643-2158 ou Anne.Kmyta@ntl.sympatico.ca.



COMITÉ DES FESTIVALS

Le Canton de Larder Lake est la recherche de personnes dynamiques intéressées à appartenir au comité des Festivals de Larder Lake qui sera responsable de la création et l'organisation d'événements spéciaux à Larder Lake. Si vous êtes cette personne, s'il vous plaît appeler Anne Kmyta, commis-trésorière au 643-2158 ou Anne.Kmyta@ntl.sympatico.ca pour plus d'information.

***** Emplois d'été pour étudiants *****

En vue des emplois d'été pour étudiants, le Canton de Larder Lake acceptera les curriculum vitea pour les postes suivants:

- Travaux publics
- Instructeur de natation
- Surveillant de la plage
- Superviseur du camp de jour pour enfants



En ce qui concerne le poste de superviseur du camp pour enfants, on vous demande d'inclure une analyse d'activités détaillée que vous aimeriez offrir quotidiennement aux enfants. Des formations en secourisme et de gardiennage sont des atouts.

***** Venez jouer !! *****



Nouveau jour et heures: Le Centre de la petite enfance Timiskaming-Cochrane tiendra un "Groupe de jeux intérieur" les lundis 3 mai, 10 mai et 17 mai 2010 de 9 h 30 à 11 h au Centre récréatif de Larder Lake. Pour plus d'information contactez le 567-8837.